



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 MARS 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 MARS 2003

**Budget Primitif de l'exercice 2003 comprenant le budget principal,
les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

-

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET, M. Franck GIRAUD, M. Stéphane TRONEL

Direction des Finances**Budget Primitif de l'exercice 2003 comprenant le budget principal, les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je sou mets à l'Assemblée municipale le projet de BUDGET PRIMITIF de l'exercice 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif 2003 présenté par nature :
 - en M 14, au niveau du chapitre, pour chacune des sections du budget principal et des budgets annexes « Camping » et « Lotissements d'habitation »,
 - en M 14, au niveau du chapitre pour chacune des sections du budget « *en régie dotée de l'autonomie financière* » AMTPU,
 - En M 4, au niveau du chapitre, pour chacune des sections des budgets annexes « service extérieur des Pompes Funèbres » et « Crématorium »,
- fixer le montant de la participation 2003 du budget principal :
 - au budget annexe du **camping**, soit **50 990 €**
 - au budget « *en régie dotée de l'autonomie financière* » :
 - AMTPU, soit **533 714 €**

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	8
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN